

MEMORANDUM ADRESSE A MONSIEUR LE GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DU HAUT KATANGA

A Son Excellence Monsieur le Gouverneur de la Province du Haut Katanga

Excellence,

Le collectif des femmes/filles de différentes communes de la Ville de Lubumbashi ont une triste et profonde douleur de porter à votre connaissance la multiplicité des actes de viol dont les femmes/filles sont victimes dans la communauté. Nous référant à l'article 27 de la constitution du 18 février 2006, telle que révisée en 2011 qui stipule que « *Tout Congolais a le droit d'adresser individuellement ou collectivement une pétition à l'autorité publique qui y répond dans les trois mois* », nous avons l'honneur de vous adresser le présent Mémoire, afin de vous demander de trouver une solution idoine à ce phénomène.

En effet excellence, notre pays la RDC offre un grand espace à la femme/fille pour la promotion de ses droits, son épanouissement, sa pleine participation au développement de la nation et pour sa protection contre toute atteinte à son intégrité physique et morale (articles 14, alinéa 1, 2, 3 et 15 de la constitution, la Loi N°06/018 du 20 Juillet 2006 modifiant et complétant le décret du 30 Janvier 1940 portant code pénal Congolais et la Loi N°06/019 du 20 Juillet modifiant et complétant le décret du 06 Aout 1959 portant code de procédure pénale congolais, la Loi N°009 du 10 Janvier 2009 portant protection de l'enfant en ses articles 5, 38, 39, 54 alinéa 1, article 57, alinéa 1, articles 60, 61 et 68, ainsi que la Loi N°15/013 du 1^{er} août 2015 portant modalités d'application des droits de la femme et de la parité, en ses articles 4, 6 alinéa 1 et articles 11, 12, 16, 18, 25 et 26).

Cependant, depuis maintenant une année, les habitants de la ville de Lubumbashi n'ont cessé de décrier des cas de vols à mains armées, enregistrés presque au quotidien, à travers différents communes, quartiers et maisons. Ce qui est déplorable, et surtout humiliant pour les femmes que nous sommes c'est que, sans se limiter à emporter les biens matériels dans les maisons où ils s'introduisent, les auteurs de ces actes de banditisme s'adonnent à cœur joie à des actes de viol et à d'autres scènes de violence à l'endroit des femmes de toutes les générations confondues (fillettes, adolescentes, jeunes fiancées, femmes au foyer, et même des vieilles femmes), et toute cela, dans une totale impunité.

Bien que les efforts aient été consentis par le Gouvernement Provincial pour mettre fin au phénomène « *Bandits à mains armées* », en lançant respectivement l'opération Kibunu en date du 14 Juin 2017, et l'opération Kimia le 14 Avril 2018, en remplacement de la première¹, nous constatons amèrement que ces actes de viol ne s'arrêtent toujours pas et les bandes des criminelles continuent à opérer tranquillement, malgré l'intensification des patrouilles mixtes par la police et l'armée² depuis maintenant quelques mois.

Pour vous en convaincre, voici quelques témoignages :

- Dans la nuit du 06 au mercredi 07 Février 2018, des hommes armés ont fait incursion dans cinq maisons du quartier Kasungami où ils avaient violé des jeunes filles en présence de leurs parents, avant d'emporter plusieurs biens de valeur ;
- 31 mars 2018 vers 1H20, des bandits se sont introduits au domicile de Mr KAMULETE, un agent de la SNEL(Chauffeur), au Quartier premier et ont abattu ce dernier (KAMULETE). Ayant entendu le crépitements des coups de balles, les habitants du quartier se sont réveillés mais ne pouvaient pas sortir de leurs maisons. C'est ainsi que le chef de quartier Kawama qui habite le quartier premier, était sorti pour comprendre ce qui se passait dans le quartier, fort malheureusement, il reçut une balle à la main gauche de la part de assaillants. Comme bilan, deux personnes tuées, sept (7) maisons d'habitation cambriolées, deux

2. <https://www.radiookapi.net/2018/04/16/actualite/securite/lubumbashi-la-police-lance-loperation-kimia-contre-linsecurite>

² <https://www.radiookapi.net/2017/06/15/actualite/securite/haut-katanga-lancement-de-loperation-kibunu-pour-traquer-les-bandits>

femmes auraient été violées et deux autres victimes de tentative de viol après avoir été déshabillé au N°130 de l'avenue DILOLO sur la cellule MATOLEO, et plusieurs biens de valeur avaient été emportés par ces bandits ;

- Le 03 Avril 2018, un groupe de voleurs à main armée s'était introduit dans une parcelle au quartier Hewa Bora, cellule usine, où ils ont cambriolé dans 4 maisons, en emportant plusieurs biens de valeur ainsi qu'une somme de plus ou moins 1850 USD. En outre une femme de 19 ans aurait été violée par les membres de ce groupe. Le 04 Avril 2018, à la cellule ;

- La nuit du 08 au 09 Juin 2018, sept familles ont été visitées au quartier Kasungami par des bandits à mains armées. Dans la première famille, deux filles âgées respectivement de seize et trente-trois ans ont été violées ; dans la deuxième, deux filles ont été victimes de viol dont une âgée de quinze ans ; dans la troisième, un Monsieur a frôlé la pendaison ; dans la quatrième, un garçon de vingt et un ans a été tué par balle et sa mère a reçu deux balles dans les jambes. Ces mêmes bandits ont emporté des biens dans les trois autres familles ;

Quant aux autres familles, elles ont juste été extorquées. Et dans une famille où la porte leur a été ouverte sans discuter, ils ont juste extorqué 420000 FC. Avant de partir, ils ont félicité la famille

De ce qui précède, nous vous recommandons vivement Monsieur le Gouverneur de (d') :

- Veiller à une bonne coordination des différents services impliqués dans la lutte contre l'insécurité à Lubumbashi en vue de s'assurer de l'efficacité de leurs actions ;
- Tout mettre en œuvre aux fins de s'assurer que la Police nationale congolaise (PNC) soit dotée de moyens adéquats pouvant lui permettre de faire face aux problèmes d'insécurité qui sévit ces derniers temps dans la ville de Lubumbashi ;
- De renforcer les capacités opérationnelles de la police de proximité de toutes les Communes de la ville le plus vite que possible et la doter de tous les moyens nécessaires, afin d'assurer la sécurité de tous les habitants qui du reste se sentent abandonnés à leur triste sort ;
- Redynamiser les mécanismes de détection des bandits à mains armées qui sont au sein de la police ;
- Faire un bon suivi des policiers qui font les patrouilles et prêter une oreille attentive aux alertes que lance la population civile pendant la nuit notamment par la publication des numéros des équipes d'intervention rapide,
- Initier une action en justice contre les auteurs de ces actes odieux et en collaboration avec les services judiciaires, mettre en place un mécanisme d'identification et de prise en charge des victimes ;
- Inciter et accompagner la justice à mener des enquêtes sur les auteurs de ces actes et les punir.

Fait à Lubumbashi, le 04 juillet 2018

Pour le Collectif des Femmes/Filles